

Ambassadeurs – Climat et eau – 29 janvier 2025

1/ Cycle de l'eau, milieux aquatiques et climat – Philippe DUPONT

Comprendre les grands cycles de l'eau

- L'eau bleue : évaporation mer – précipitations – nappes et rivières
- L'eau verte : croissance végétale et évapo-transpiration. Cycle souvent négligé alors qu'il contribue à 45% aux précipitations

Le petit cycle de l'eau concerne

- Le captage : eaux de surface ou pompage, potabilisation et distribution
- Les rejets : traitement, assainissement, rejet dans la nature

Le bassin versant est l'unité de base de la gestion de l'eau, il façonne les paysages mais aussi l'économie et les relations sociales. Il existe des transferts d'eau inter-bassins (naturels ou techniques), avec des interdépendances entre bassins.

La gestion de l'eau est encadrée par la DCE 4, Directive Cadre Européenne sur l'Eau, dont l'objectif est de préserver/atteindre un bon état écologique et chimique des milieux aquatiques (eau douce et littorale)

Les bassins et leurs « masses d'eau » sont classés sur 5 niveaux selon une batterie d'indicateurs, et gérés dans le cadre des SDAGE (schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau)

Les principales pressions anthropiques sur l'eau : artificialisation (recalibrage des cours d'eau, barrages, seuils, urbanisation, sur-prélèvements...); le changement climatique (acidification des eaux maritimes, variation des débits d'étiage, augmentation des températures eau/air ; phénomènes extrêmes ; pollutions eau/sols/air.

La politique de l'eau s'applique sur le périmètre des bassins versants physiques, au-delà des frontières administratives, avec des Comités de bassin (le « parlement de l'eau » qui définit le SDAGE) ; les Agences de l'eau (opérateur qui collecte les redevances usagers et attribue les aides selon le principe « l'eau paie l'eau », avec une mutualisation financière possible entre bassins.

Les sous-bassins sont dotés d'une commission locale de l'eau et d'un SAGE. Sur notre territoire : Golfe du Morbihan + Ria d'Étel.

Les principaux leviers d'action pour préserver / restaurer les milieux : reméandrage des rivières, solutions fondées sur la nature et le génie végétal, restauration des continuités écologiques, passes à poissons ; lutte contre les fuites des réseaux de distribution (environ 20% de perte en moyenne au niveau national) ; la promotion d'une agriculture moins consommatrice d'eau, la lutte contre le gaspillage...

Pour les ambassadeurs, retenir que climat, biodiversité et eau = même combat !, Connaître et comprendre les circuits de l'eau sur son territoire, en parler et interpellier.

2/ Emmanuelle JOUET du GEMAPI a expliqué les principes et modes d'action du CTBV = Contrat Territorial des Bassins Versants côtiers, qui planifie des actions sur 6 ans.

A partir d'un état des lieux de 2019 établi dans le cadre du SDAGE, les 9 masses d'eau de notre territoire ont été classées, avec des objectifs de « bon état » à atteindre en 2027.

Des diagnostics et études fines ont été menés sur plus de 700 km de berges des bassins côtiers du Golfe du Morbihan, conduisant à planifier des travaux sur 266 km dont 110 km de renaturation. Mais il faut l'accord volontaire des propriétaires privés ce qui peut être long et complexe, et les moyens alloués ne permettent actuellement d'avancer qu'au rythme d'environ 8km/an.